

PAVILLON DE LA DANSE

CONSTRUCTION DÉMONTABLE

GE / 1206 Genève



VILLE DE
GENÈVE



ARCHITECTURE

Maître de l'ouvrage

Ville de Genève

Utilisateurs:

Association pour la danse contemporaine (ADC)

Architectes

ON Architecture
Rue Marterey 1
1005 Lausanne
www.on-architecture.ch

Ingénieur civil et bois

Ratio-Bois Sàrl
Route de Bassenges 4
1024 Ecublens
www.ratio-bois.ch

Concept énergétique Chauffage, ventilation et sanitaire

Amstein+Walthert Genève SA
Avenue Edmond-Vaucher 18
1203 Genève
www.amstein-walthert.ch

Ingénieur en électricité

Eclairage, sécurité

Ingenius sàrl
Rue Cherbuliez 2
1207 Genève
www.7ingenius.com

Oeuvre d'art

Rudy Decelière
The wind you never felt
Fonds d'Art contemporain
de la Ville de Genève
www.fmac-geneve.ch

Adresse

Place Charles-Sturm 1
1206 Genève

Réalisation

2019 - 2021

Photos

DYOD.COM

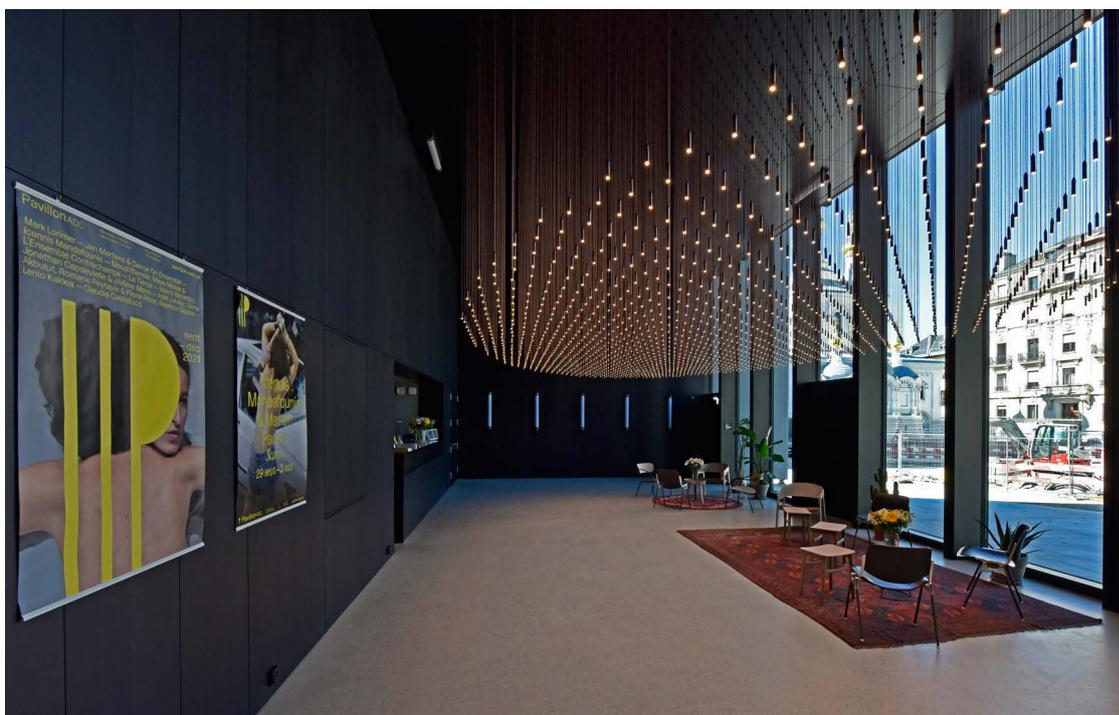


Première salle dédiée uniquement à la danse à Genève.

C'est en 1997 déjà que l'idée d'une "Maison de la Danse" est formulée, pour enfin doter Genève d'un lieu dédié à l'art chorégraphique contemporain. L'Association pour la danse contemporaine (ADC) à l'initiative du projet a su faire preuve de ténacité, après plusieurs désillusions, pour rebondir début 2007 avec un projet plus léger, celui d'un Pavillon de la danse sur la place Sturm, en bordure de la Vieille-Ville, qui répond favorablement à l'étude de faisabilité conduite par la Ville de Genève. La place Sturm, sur laquelle l'implantation

d'un nouveau musée d'ethnographie avait été refusée par les genevois en 2001, est donc retenue comme lieu provisoire pour le Pavillon, qui doit être conçu comme une infrastructure démontable, déplaçable et pouvant être remontée ailleurs.

Il faudra attendre 2012 pour voir le Conseil communal de la Ville de Genève voter un crédit d'étude, aboutissant à un concours d'architecture dont le lauréat sera connu en octobre 2013. Dès lors, l'ADC, la Ville et les mandataires travaillent sur un projet concret.





Mais un dernier écueil attend encore le projet malgré l'autorisation de construire délivrée en novembre 2017 par l'État de Genève. En février 2018, quelques jours après le vote du Conseil municipal accordant le crédit de construction de 11,8 millions de francs, un référendum est lancé contre la construction du Pavillon. Il n'atteindra pas le nombre de signatures requis, laissant le champ libre au démarrage des travaux en janvier 2019.

Architecture choisie. Le projet proposé par le bureau On Architecture de Lausanne, lauréat du concours, est structuré par des cadres en bois autoporteurs qui s'échelonnent à intervalle régulier, mais dont les profils sont variables, sorte de figure de gradation générant une torsion sur les façades longitudinales et le

toit de l'édifice. Comme si le vent s'était engouffré dans ce dernier, provoquant une légère dilatation des parois.

Les architectes se sont inspirés de la chronophotographie, une technique qui décompose l'objet photographié en différentes séquences pour en étudier le déplacement. Le Pavillon évoque ainsi la pratique de la danse, le mouvement du corps, sans tomber dans une architecture littérale, analogique ou démonstrative. L'ossature de l'édifice se déploie à la manière d'un folioscope, ce petit livre dont les images s'animent lorsqu'on en fait défiler les pages: un élément structurel est répété en subsistant, séquence après séquence, une très légère variation.

Pour laisser peu de traces de sa présence s'il devait être transporté ailleurs, le Pavillon s'organise sur deux étages plus mezzanines, uniquement hors-sol.

Il est destiné à abriter un espace de travail pour les danseurs et chorégraphes, un lieu de représentation, un autre destiné à sensibiliser le public à la danse contemporaine, des bureaux pour l'ADC et un centre de documentation ouvert au public.

Son implantation permet de préserver l'unité de la place et de maintenir le service de la voirie. Il entre en dialogue, côté Jura, avec l'Eglise russe et s'ouvre sur le restant de la place, renforçant le sentiment d'une place promontoire.

La place Sturm bénéficie par ailleurs d'un aménagement complet devenant ainsi un bel espace public.



Une structure démontable et déplaçable.

Le Pavillon de la danse est un volume simple et élégant dont la structure est composée d'une répétition de cadres

Caractéristiques de l'ouvrage

Emprise au sol	918 m ²
Volume SIA 416	9'624 m ³
Surface brute	1'633 m ²
Surface utile	1'196 m ²
Surface de la salle	407 m ²
Coût CFC 2 (HT)	11,8 Mio

ADC Association pour la Danse Contemporaine

Constituée en 1986, l'ADC vise à promouvoir la danse contemporaine et à lui donner une place conséquente dans le paysage culturel genevois.



en bois aux profils variables suggérant le mouvement. Cette construction légère, posée sur une base de filières bétonnées, sans volume souterrain, est conçue pour durer plus de 80 ans si elle est bien entretenue. Cette flexibilité en fait un ouvrage aisément réutilisable dans un second cycle de vie, déplacé et agrandi en un autre lieu. Sa première implantation à la place Charles-Sturm pour une durée de 7 ans, négociée avec une association de riverains, sera remise en question en 2026.

Les dimensions conséquentes du bâtiment avec ses 51 mètres de long pour 19 de large et 11 de haut, ne nuisent en rien à son esthétique, dégageant dynamisme et flexibilité dans le mouvement des façades qui brisent la monotonie et répond à l'élégance et à la grâce des danseurs qui animeront ce lieu. Côté esplanade, le hall d'entrée-foyer, est

visible au travers de la façade entièrement vitrée, offrant sa transparence, avant de transformer le pavillon en écrin lumineux à la nuit tombée. Au plafond de ce bel espace d'accueil, une installation lumino-cinétique "The wind you never felt" de l'artiste Rudy Decelière, lauréat du concours lancé par le Fonds d'Art contemporain de la Ville de Genève, impressionne par sa légèreté et la vie que les 1'687 Led suspendus à des fils de cuivre font battre au cœur du foyer.

On pénètre ensuite dans la salle, d'une capacité de 200 personnes assises ou 400 sans les gradins démontables, dont l'acoustique a été particulièrement soignée. Au fond, la scène définit un espace de jeu de 12 mètres sur 12 et 9 mètres sous grill. A l'arrière de celle-ci, les loges et l'entrée des artistes côté Boulevard des Tranchées.



Maçonnerie
MAULINI SA
1242 Satigny
www.maulini.ch



Charpente bois
DASTA Charpentes-bois SA
1228 Plan-les-Ouates
www.dasta.ch

Façades métalliques
vitrées et ventilées
**CMA Constructeurs
Métalliques Associés SA**
1753 Matran
www.cma.ch

Electricité
swisspro SR SA
1020 Renens
www.swisspro.ch

Installations sanitaires
Ferblanterie
RUTSCH SA
1228 Plan-les-Ouates
www.rutschsa.ch

Plâtrerie-Peinture
jFRANCIOLI SA
1216 Genève
www.jfrancioli.ch

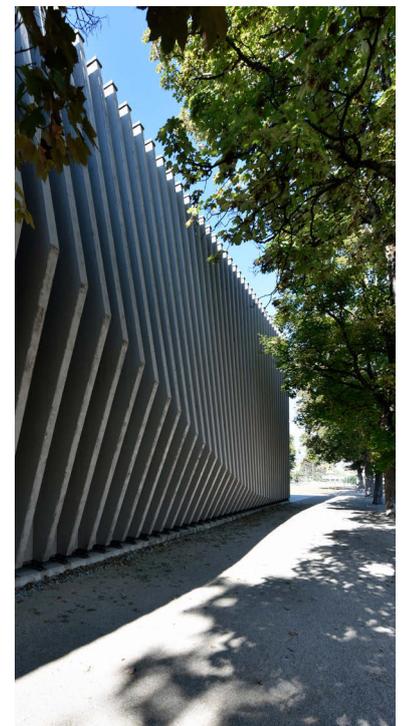
Menuiserie - Agencements loges
WIDER SA Genève
1242 Satigny
www.wider-sa.ch

Revêtements sols - Linoléum
AMSTAD Sols
1205 Genève
www.amstad-sols.ch

Réseaux scéniques
HYPERSON SA
1030 Bussigny
www.hyperson.ch

Machinerie et serrurerie scénique
BAUDIN CHATEAUNEUF SWISS
1028 Prévèrenges
www.baudinchateauneuf.com

NOS ENTREPRISES PARTENAIRES





Résolument bois. La construction fait la part belle au bois indigène. Les 84 cadres asymétriques en mélèze lamellé-collé ont été préfabriqués en atelier à Genève avant d'être assemblés sur place comme un grand mécano. A l'intérieur, le bois, mélèze et épicéa domine également, pour les parois de séparation, les panneaux porteurs, comme pour l'agencement des loges et des bureaux.

Une construction "éphémère" qui marque la place Sturm et la définira peut-être à long terme.

